



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

R É U N I O N P U B L I Q U E - P R É S E N T A T I O N D U D I A G N O S T I C



COMMUNE D'ORCIÈRES

Le Village - 05 170 ORCIÈRES

Tél : 04 92 55 70 26

Mail : ai.mairie.orcieres@orange.fr

www.orcieres-mairie.fr/



SARL ALPICITE

14 rue Caffè 05200 EMBRUN

Tél : 04.92.46.51.80

Mail : contact@alpicite.fr

www.alpicite.fr

SOMMAIRE

Partie I : la procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU)

Partie II : contexte géographique, administratif et réglementaire

Partie III : caractéristiques de la population

Partie IV : caractéristiques de l'habitat et dynamiques de construction

Partie V : activités et équipements

Partie VI : aspects géographiques, géologiques et géomorphologiques

Partie VII : analyse environnementale

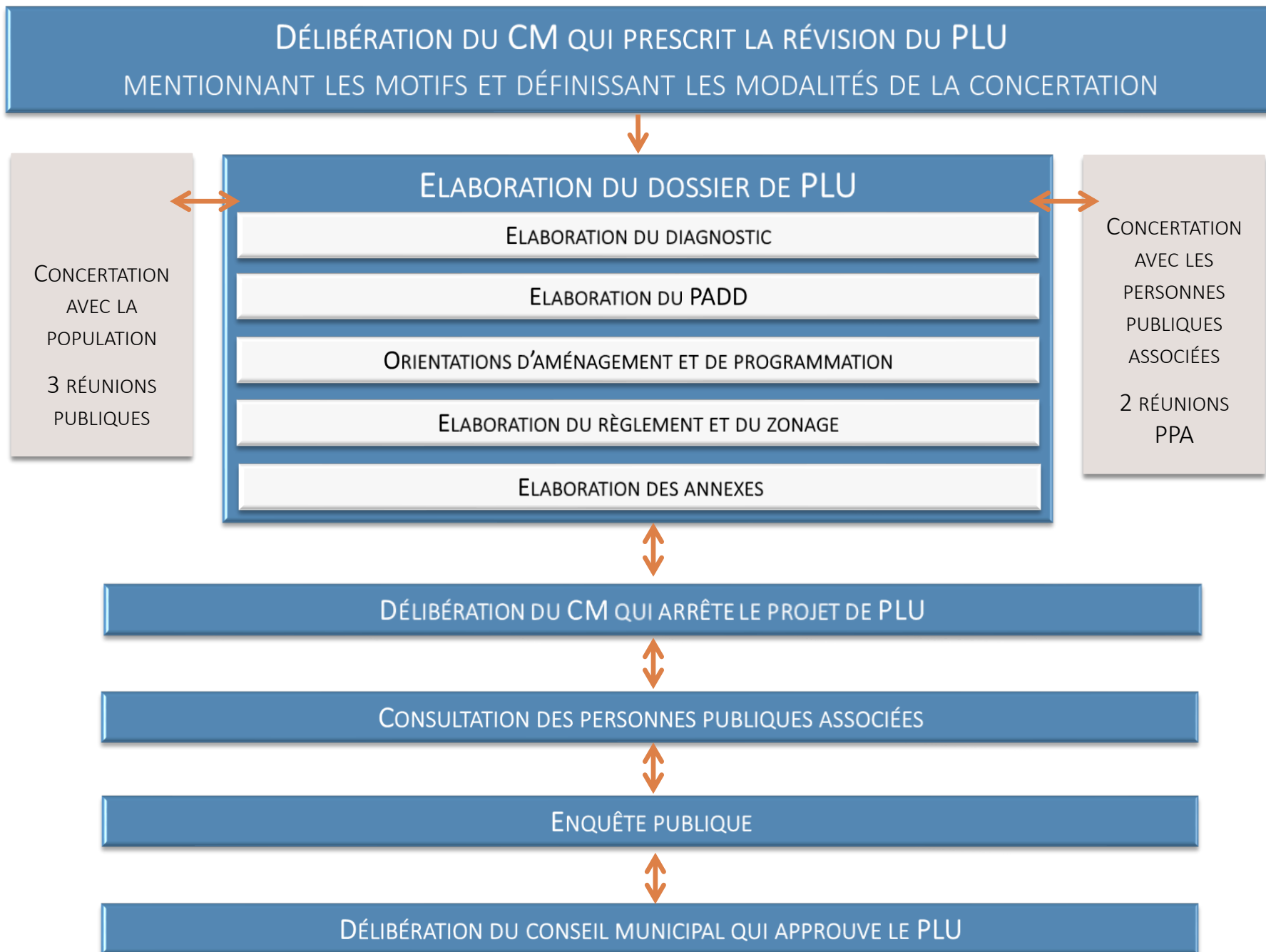
Partie VIII : analyse paysagère et patrimoniale

Partie IX : évolution urbaine

Partie X : déplacements

Partie XI : pollutions, énergies et réseaux

PARTIE I : LA PROCÉDURE DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



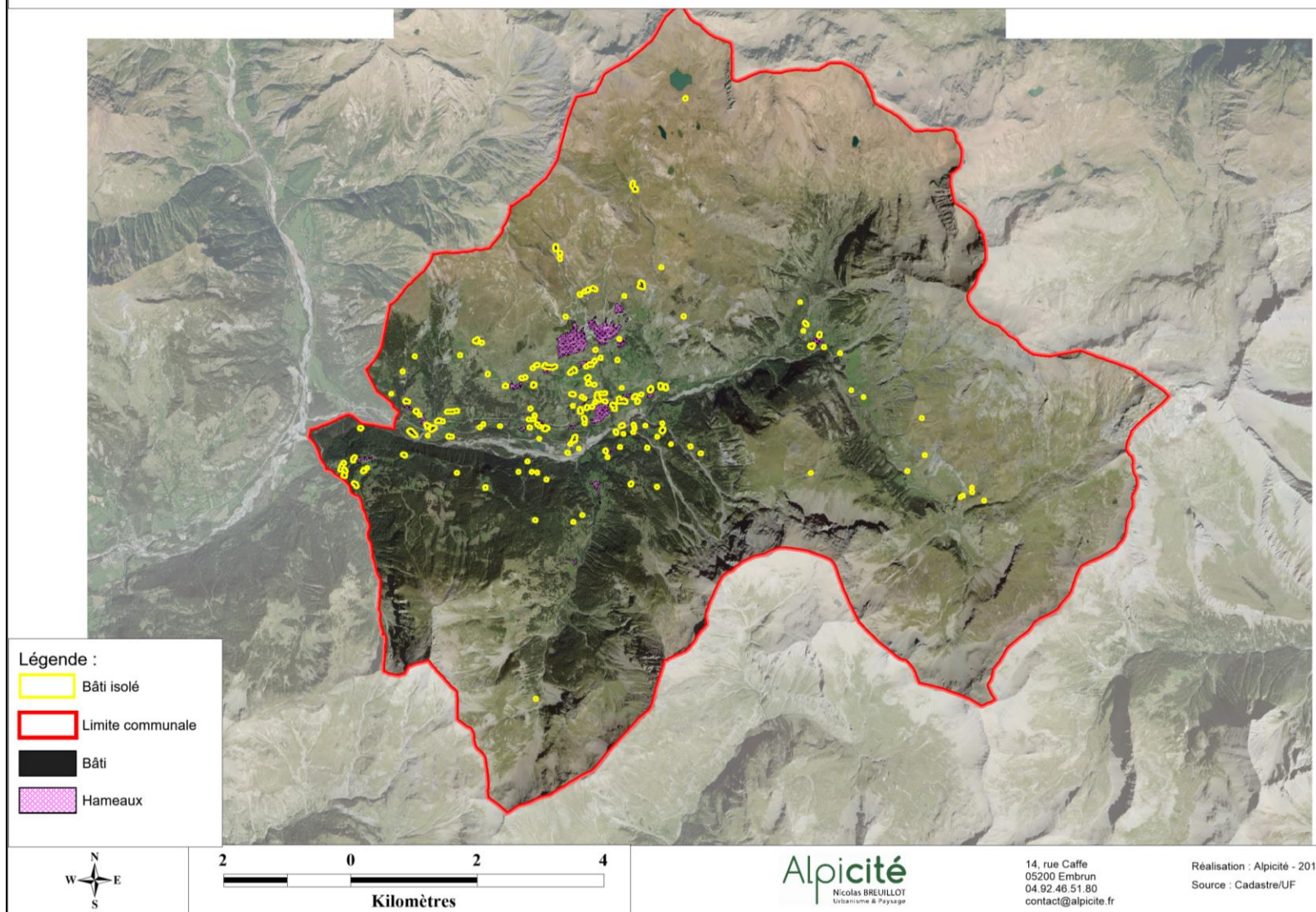
PARTIE II : RÉGLEMENTAIRE

LES LOIS CADRES AU NIVEAU NATIONAL

1985	Loi Montagne	Préserver les espaces naturels et agricoles et l'identité des communes de montagne.
2000	Loi SRU : solidarité et renouvellement urbains	POS à PLU Création des SCoT.
2010	Loi engagement national pour l'environnement (ENE)	Limitation de la consommation d'espace Protection des espaces naturels.
2010	Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche	Protection des Terres agricoles Création de la CDCEA
2014	Loi ALUR : accès au logement et à un urbanisme rénové	Suppression des POS en 2017 Inconstructibilité en zone agricole et naturelle Bilan de la consommation de l'espace
2014	Loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt	« Assouplissement » de l'inconstructibilité en zone naturelle et agricole, création de la CDPENAF
2015	Loi Macron	Construction d'annexes dans les zones agricoles ou naturelles
2016	Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne (loi Montagne acte 2)	Simplification du régime des unités touristiques nouvelles (UTN) Encouragement de la réorientation de la construction vers la réhabilitation de l'immobilier de loisir



Interprétation Loi Montagne



Méthodologie :

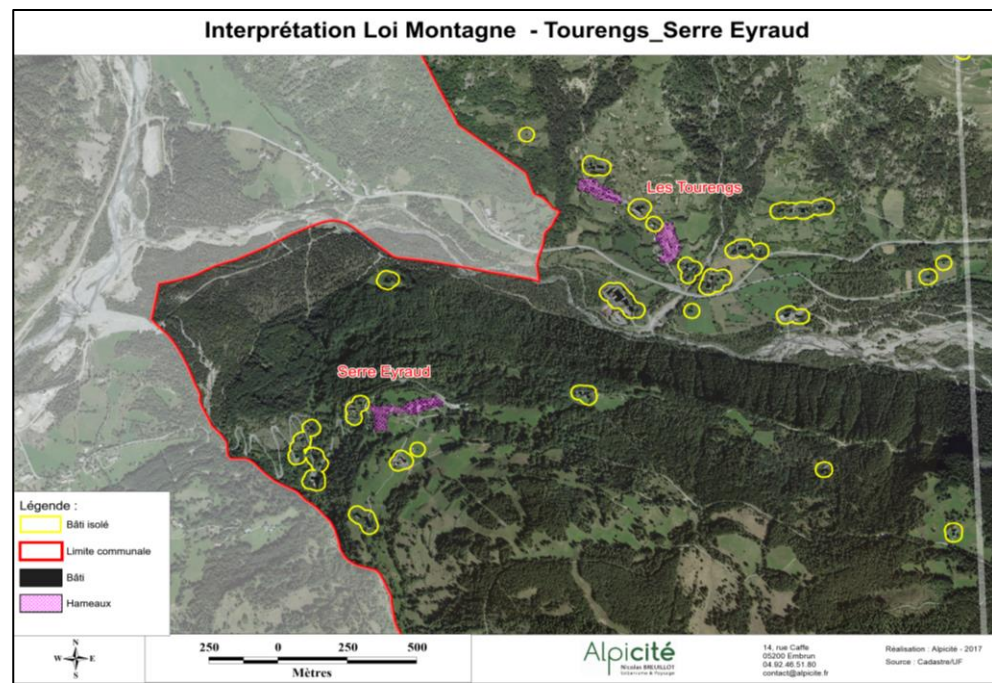
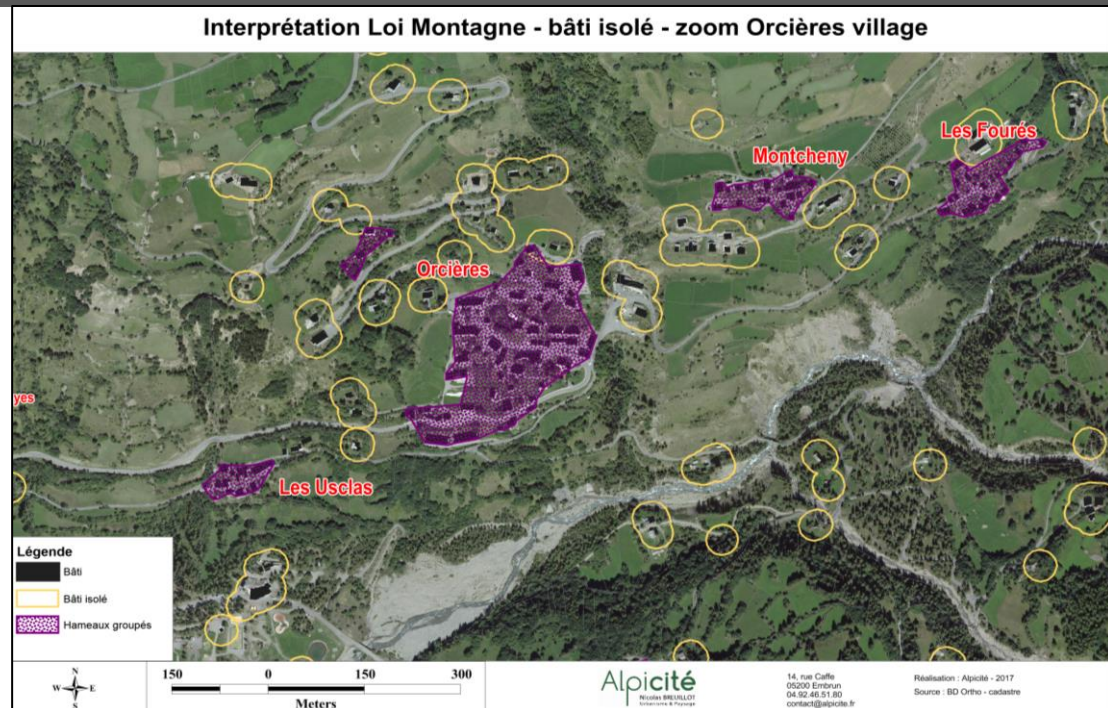
Définition des groupements d'habitations (continuum de bâtiments à usage d'habitation distants de moins de 50 mètres).

Définition des bâtiments isolés.

Dans le cas d'Orcières, la loi Montagne permet d'identifier les hameaux suivants:

- ✓ Le village d'Orcières et ses 3 hameaux périphériques : Les Fourés, Montchény, Les Usclas ;
- ✓ Les hameaux en aval du Drac : Ratiers, Audiberts, Archinard ;
- ✓ La station d'Orcières Merlette avec 4 hameaux gravitant autour: les Estaris, les Plautus, les Veyers et les Marches ;
- ✓ La station de Serre Eyraud ;
- ✓ Les hameaux isolés de Prapic à l'Est, et des Tourengs à l'ouest ;

Egalement de nombreux lacs sur la partie nord du domaine skiable, le grand lac d'Estaris, le lac des Pisses sur la partie est de la commune et un plan d'eau à la base de loisirs sur le village d'Orcières (dont les berges naturelles sont protégées sur 300 mètres).

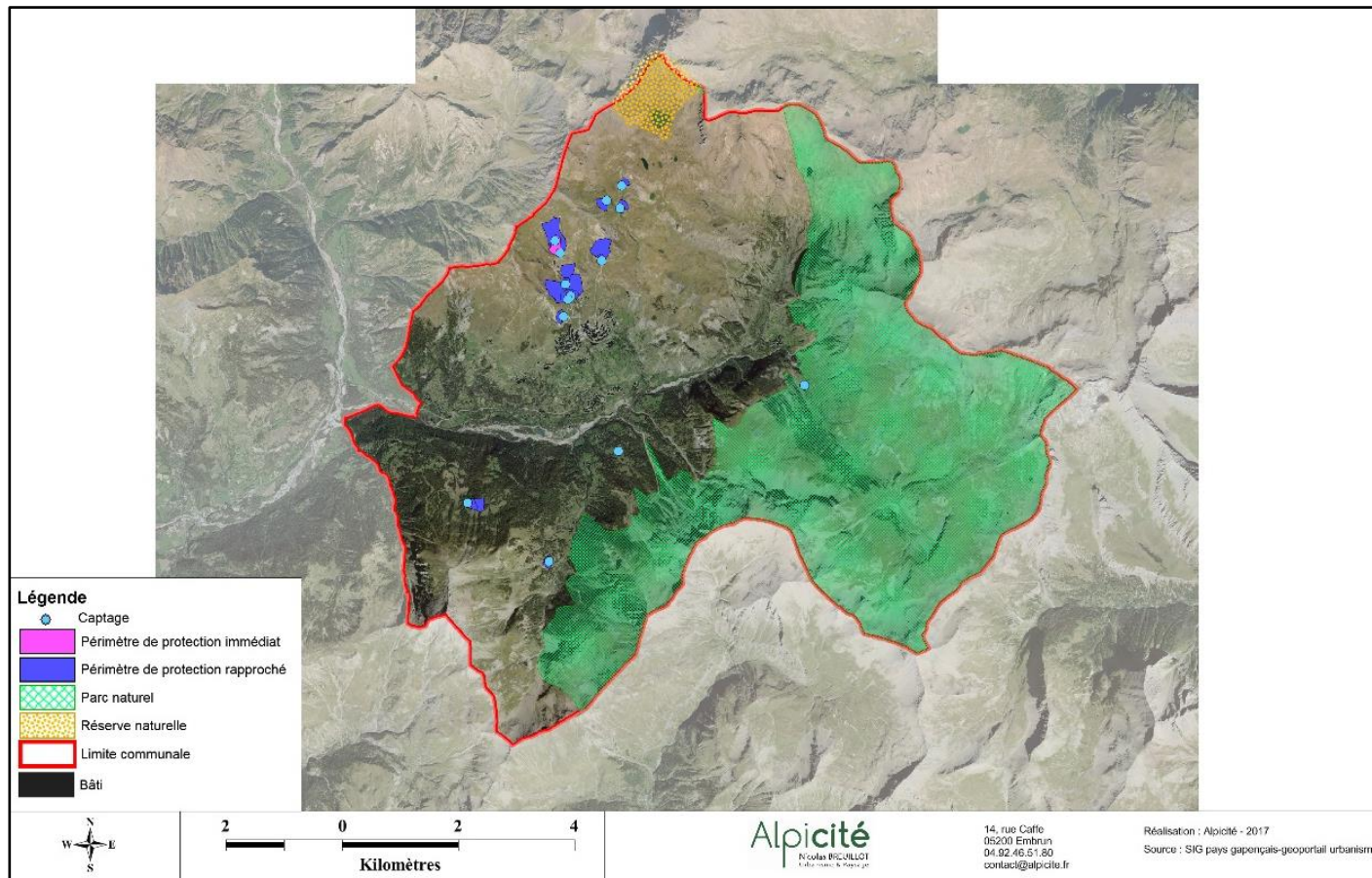


LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

SCOT gapençais (Document d'objectifs => DOO): 12 thèmes	Document intégrateur qui reprend et décline sur sont territoire l'ensemble des règles supérieures à travers des objectifs parfois chiffrés	<i>13 décembre 2013</i>
Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée 2016-2021	Document de planification élaboré à l'échelle de chaque grand bassin hydrogéographique français. Il fixe pour une période de 6 ans les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau	<i>21 décembre 2015</i>
Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDT) de la région PACA	Document qui fixe, à l'horizon 2030, les grandes orientations d'organisation de l'espace régional. Il sert notamment de guide stratégique à la contractualisation Etat-Région (via le CPER) et à l'élaboration des programmes européens.	<i>26 juin 2015</i>
Charte du Parc National des Ecrins (PNE) Objectifs 2027	Document d'adhésion des communes situées sur le territoire, qui fixe des règles notamment sur le cœur du parc	<i>28 décembre 2012</i>
Les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) de la région PACA	Outil d'aménagement du territoire visant à identifier les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relie entre eux. L'ensemble des SRCE constituera à terme la Trame Verte et Bleue nationale	<i>26 novembre 2014</i>
Le plan climat-air-énergie territorial (PCET) des Hautes-Alpes	Répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, de la production d'énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie, promouvoir l'éco-construction et les matériaux locaux, etc.	<i>24 juin 2014</i>
Les servitudes d'utilité publique	PPR, captages d'eau potable, etc	

LES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

code SUP	Ministère	Libellé long	Dénomination
AC3	Ministère de l'écologie, du DD et de l'énergie	Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles	Réserve naturelle du cirque du grand lac des Estaris
EL10	Ministère de l'écologie, du DD et de l'énergie	Cœur de Parc national	PN des Ecrins
AS1	Ministère de la santé	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	14 Captages: Archinard, Combasses, Croze, Prapic, Ratiers, Bans, Haut Peyron, Mirabeau, Pi Marty, Pierre Drouvet, Pierre Pointue, Pylone 7, Roche Rousse, Route des Lacs



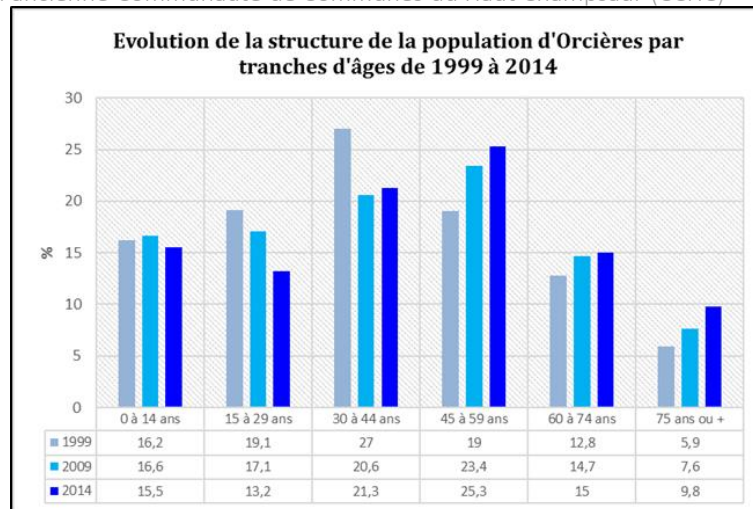
PARTIE III : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

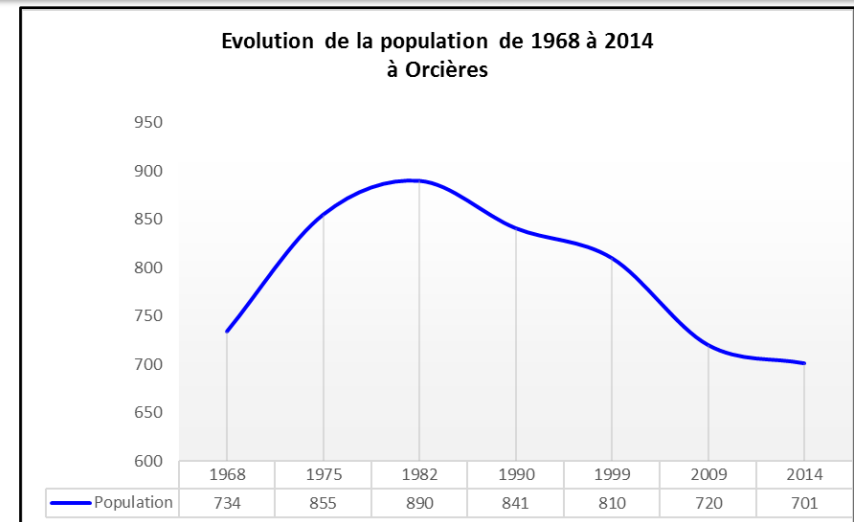
Population totale : **701 habitants en 2014** (INSEE, données en vigueur au 1^{er} janvier 2017).

- **Un solde migratoire responsable du déclin depuis 1982** ; et ce malgré un solde naturel largement positif et relativement stable depuis 1975.
- Une dynamique inverse de celles observées à l'échelle du département et de l'ancienne intercommunalité.
- **Une population plutôt vieillissante**, dominée par la tranche 45-59 ans en 2014. 62% de la population avait moins de 44 ans en 1999, contre 50% en 2014.
- Une proportion nettement au dessus des moyennes de la CCHC et du Département pour les 30 à 60 ans. Ceci se constate surtout au détriment de la population plus âgée.

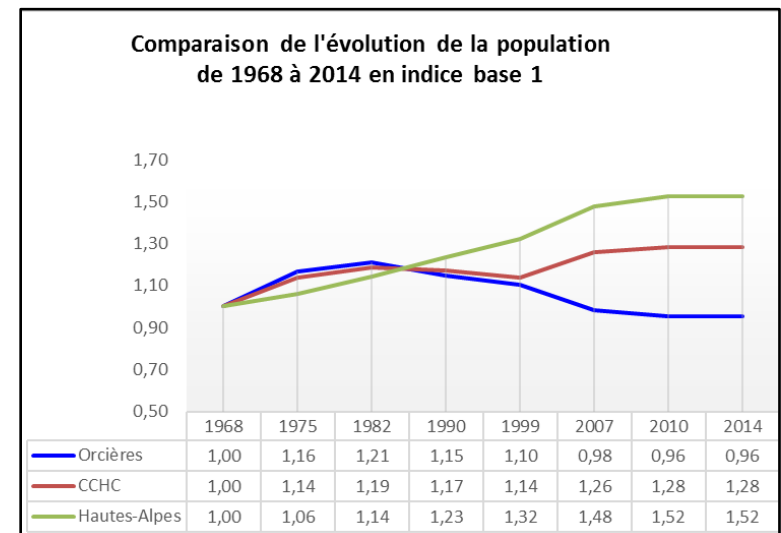
NB: L'INSEE n'ayant pas de données pour la CCCV, les statistiques sont prises sur l'ancienne Communauté de Communes du Haut Champsaur (CCHC)



Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2013 exploitations principales – État civil.



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2014 exploitations principales.

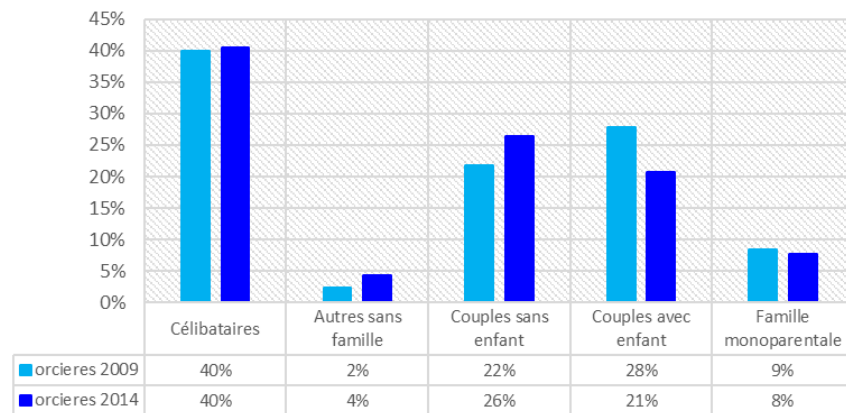


Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2014 exploitations principales.

LA TYPOLOGIE DES MÉNAGES ET LOGEMENT

- Une taille moyenne des ménages historiquement légèrement inférieure à celles de la CCHC et du département, avec une tendance identique de baisse, qui suit la tendance nationale (de 2,2 personnes par ménage en 2013).
- Une majorité de ménages d'une seule personne (40%) et de couples sans enfant (26%) ;

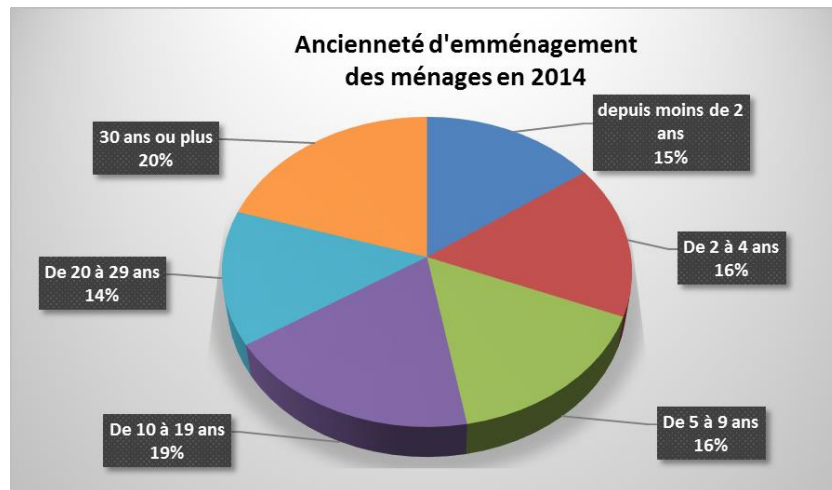
Evolution de la typologie des ménages à Orcières de 2009 à 2014



Sources : Insee, RP2008 et RP2014 exploitations complémentaires.

- 53% des ménages sont installés depuis plus de 10 ans ;
- Des résidences principales relativement spacieuses;

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2014



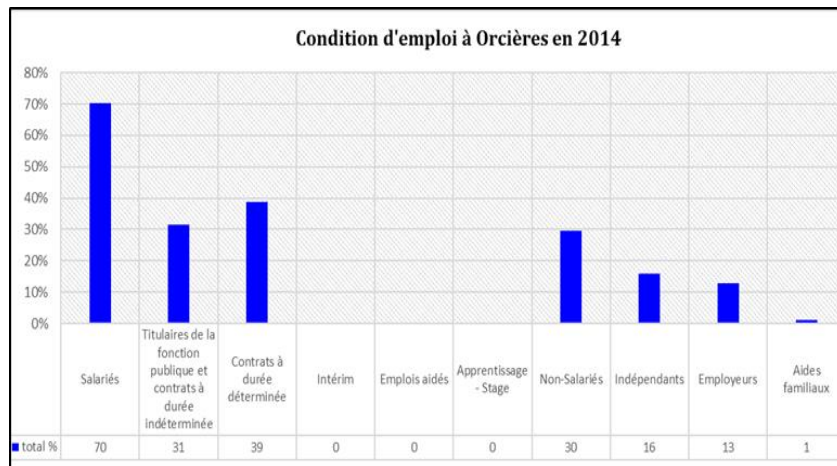
Source : Insee, RP2014 exploitation principale.

Nombre moyen de pièces des résidences principales en 2014	2009	2014
Ensemble	3,4	3,6
Maison	4,3	4,3
Appartement	2,8	2,8

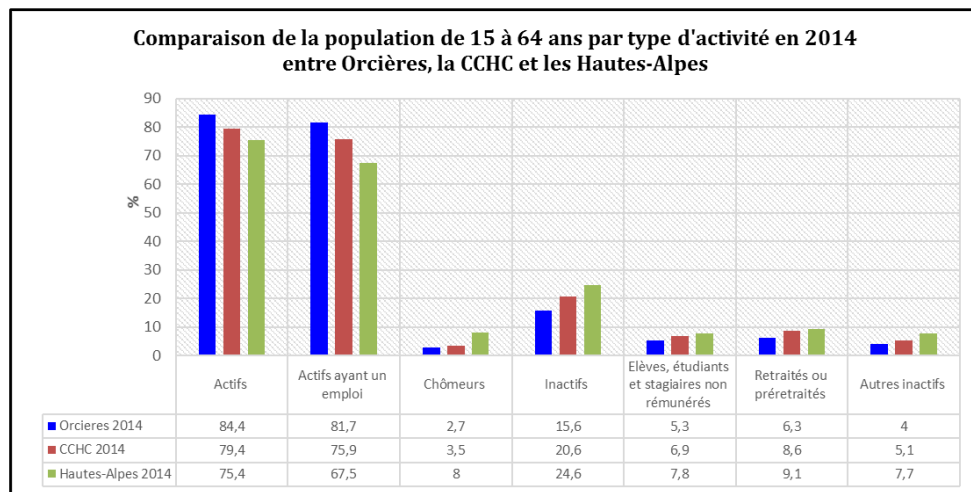
Sources : Insee.

EMPLOI

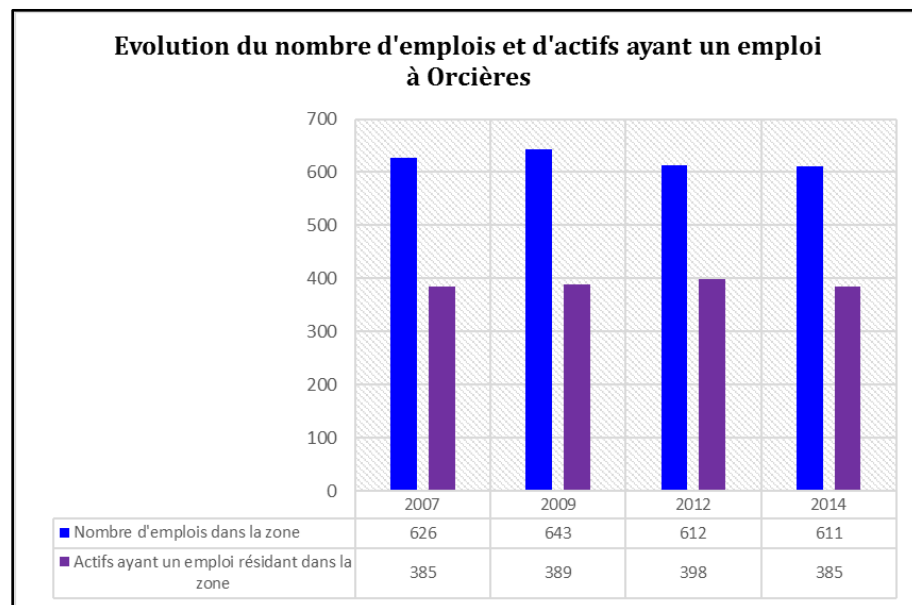
- Une proportion d'actifs remarquable.
- Un taux d'actifs locaux travaillant sur la commune de 85%.
- Une commune polarisante, avec davantage d'emplois que d'actifs.
- 63% des postes proposés sur la commune sont occupés par des locaux.
- Indice de concentration de l'emploi de 158,7.
- Près de 40% des emplois sont à durée déterminée.
- Le **secteur des services aux particuliers** (dont les domaines skiables selon l'INSEE) regroupe plus de la moitié des entreprises d'Orcières.



Source : Insee, RP2014 exploitation principale.



Source : Insee, RP2014 exploitation principale.



Source : Insee, RP2014 exploitation principale.

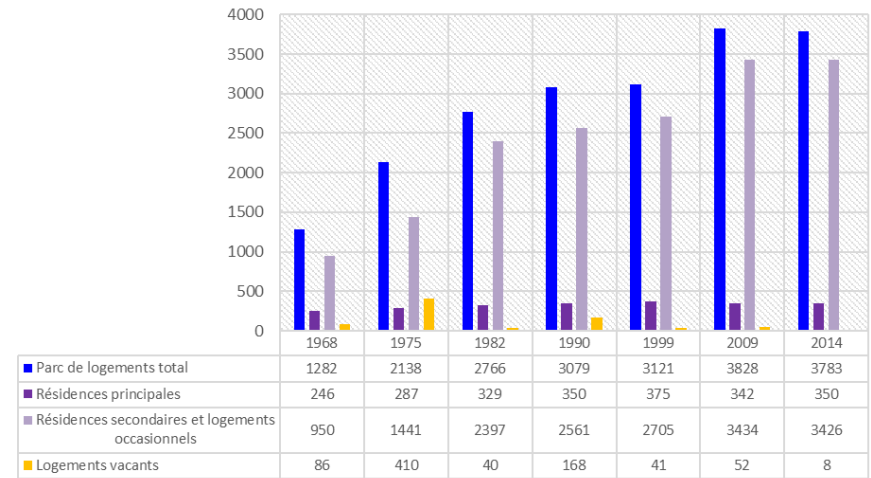
NB: nombre d'emplois recensés au moment de l'enquête

PARTIE IV : CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION

LE PARC DE LOGEMENTS

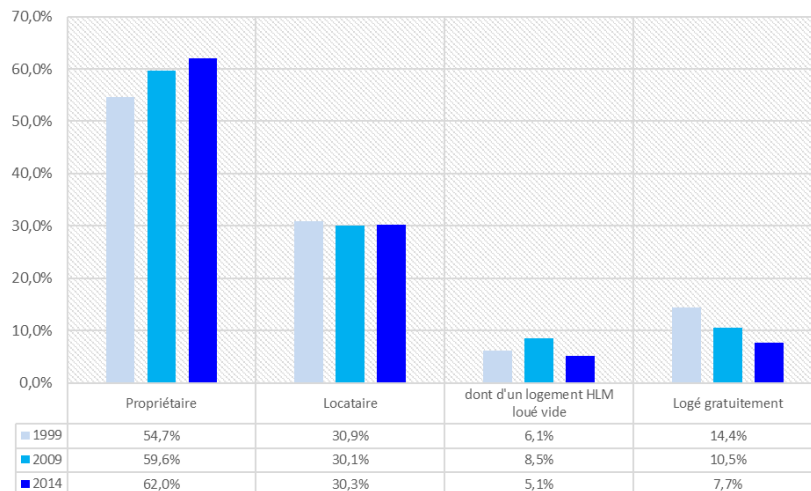
- **3 783 logements en 2014.**
- Un rythme de croissance continu et homogène depuis **1968**, (= tendance CCHC).
- **résidences secondaires = 91%** (contre 81% dans la CCHC) (contre 83% en 1990)
- **Ratio maison/appartement** 17,4% pour 82,6% en 2014. Si la part des résidences principales diminue de 3% entre 1999 et 2014, celle des maisons augmente de 3,7%.
- Une majorité de propriétaires en augmentation depuis 1999 (+7,3%)
- Logements sociaux: 16 gérés par l'OPH, une cinquantaine par la commune

Evolution du nombre de logements par type de 1968 à 2014



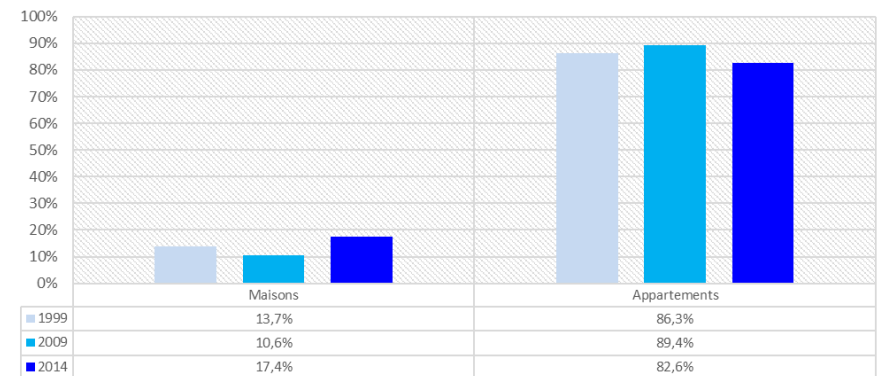
Sources : Insee, RP2014

Evolution du statut d'occupation des résidences principales à Orcières



Sources : Insee, RP2014

Evolution de la typologie des logements à Orcières



Sources : Insee, RP2014

DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION

HABITAT

- Une majorité des logements construits entre 1946 et 1990 (65%). **Une faible production de logements depuis 2008, uniquement en individuels.**
- 13 PC accordés par an sur les 10 dernières années.
- Une faible dynamique par rapport aux autres stations (Les Orres environ 550 hab; Ancelle environ 905 hab; Vars environ 620 hab).

ACTIVITES

Secteurs du service public, du commerce et agricole dynamiques

Surface de locaux autorisés par type et par commune dans la CCCV entre 2007 et 2016	m² de locaux d'hébergement hôtelier	m² de locaux de commerce	m² de locaux de bureaux	m² de locaux d'artisanat	m² de locaux industriels	m² de locaux agricoles	m² d'entrepôts	m² de locaux de service public	Total surface en m²
Orcières	426	1 028	366	84	24	1 168	8	1 518	4 622
Les Orres	0	430	332	0	108	935	214	2 605	4 624
Puy St Vincent	125	26	39	0	211	78	264	257	1 000
Vars	26 362	3 992	451	190	958	870	121	7 449	40 393
Ancelle	182	909	0	167	0	1 883	0	1 637	4 778
Chabottes	0	662	157	725	133	6 902	0	275	8 854
St Bonnet	0	359	576	0	0	4 092	248	2 588	7 863
St Jean St Nicolas	0	191	365	217	0	3 383	465	1 517	6 138
Total CCCV	27 936	11 136	3 876	5 663	2 088	41 711	4 457	23 232	120 099

Sources : Si@del2

Logements commencés par type et par commune (2006-2015)

Type de construction	Individuels purs			Individuels groupés			Collectifs			En résidence			Total
Période	2006	2007	total depuis 2008	2006	2007	total depuis 2008	2006	2007	total depuis 2008	2006	2007	total depuis 2008	
05 - Ancelle	22	12	83	0	5	11	70	9	30	0	0	0	242
05 - Chabottes	10	9	38	0	0	14	17	0	3	0	0	0	91
05 - Saint-Bonnet-en-Champsaur	15	7	43	0	0	9	48	2	14	0	0	0	138
05 - Saint-Jean-Saint-Nicolas	4	10	48	0	1	9	0	3	6	0	0	0	81
05 - Saint-Michel-de-Chaillol	1	1	32	0	4	1	10	36	2	0	0	0	87
05 - Orcières	6	0	37	1	0	2	27	89	0	0	0	0	162
05 - Les Orres	9	5	15	17	0	12	513	218	77	0	0	0	866
05 - Puy-Saint-Vincent	3	8	12	0	0	0	20	2	0	30	0	0	75
05 - Vars	7	7	56	2	2	43	22	0	121	1	133	62	456

- L'immobilier est plutôt bon marché sur la commune d'Orcières mais **difficulté d'accèsion à la propriété** (revenus moyens insuffisants, terrains gelés...)

Commune	Prix au m2 moyen appartement	Prix au m2 moyen maison
Orcières	1 923 €	2 058 €
Les Orres	2 441 €	2 208 €
Puy St Vincent	2 061 €	1 951 €
Vars	3 473 €	4 054 €
Chabottes	1 881 €	1 784 €
La chapelle en Valgaudemar	2 659 €	2 105 €
La Fare	1 935 €	2 014 €
Le Noyer	1 963 €	2 026 €
Poligny	1 896 €	1 977 €
St Bonnet	1 753 €	1 448 €
St Léger les Mélèzes	1 826 €	1 803 €
St Maurice en Valgodemar	2 765 €	1 282 €
Hautes alpes	2 381 €	2 128 €

PARTIE V : ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS

L'OFFRE TOURISTIQUE - LES ACTIVITÉS

Une station d'hiver avec

- **Une offre de ski variée**
 - Une station phare: Orcières merlette
 - Une petite station nature: Serre-Eyraud
- **Des équipements importants**
 - ✓ 17 remontées mécaniques dont 3 telemix
 - ✓ 60 enneigeurs
 - ✓ 3 teleski sur Serre Eyraud

Une station d'été avec le bike park

Une station labellisée famille +
Une station classée tourisme



Remontée mécanique

Une large offre de diversification été/hiver

- **Le complexe de loisirs** : concentration d'activités sur un espace: piscine avec bassin ludique, patinoire, bowling, 2 salles de cinéma, institut de beauté et de bien être, bar..
- **La base de loisirs**: point de départ de nombreuses activités: plan d'eau et de jeux l'été, terrain de balades ski de fond, raquettes, chiens et chevaux de traineaux l'hiver, circuit de kart etc.
- **Des prestataires**: randonnée, parapente, sports d'eau vive etc...



Complexe de loisirs



Base de loisirs

L'OFFRE TOURISTIQUE – LES HÉBERGEMENTS

Un parc de lits commercialisés d'environ 7 550 (lits chauds/tièdes) en 2017.

■ Lits chauds:

- **une diminution importante du nombre de lits en RT**: - 1430 lits depuis 2012 (fin de baux, fermeture de résidence, malfaçon).

⇒ « perte » directe de 880 lits

⇒ « perte » amortie par les Agences Immobilières à hauteur de 550 lits.

- une augmentation des lits en Hôtel (+50) et en campings (+70).

■ Lits tièdes: *(source OT et G2A)*

un parc de résidences secondaires de 12 150 lits (hors RT et meublés commercialisés) pour 2 328 logements avec 1 218 lits tièdes

Nb étabt	Type	Nb de lits
6	Hotels (NC)	260
2	Hotels clubs	1 095
5	Hebergements collectifs	403
2	Campings	268
5	Résidences de Tourisme	2 589
3	Agences Immobilières	1 717
2	Chambre d'hôtes	30
1	Gîtes	20
29	Meublés gîte de France (hors AI)	174
2 328	Résidences secondaires (lits froids)	12 150
	<i>dont lits tièdes</i>	<i>1 218</i>
2 383	Total	18 706

Source: OT
Orcières – G2A

Source photos: OT Orcières



ACTIVITÉS AGRICOLES

- **23 exploitations individuelles**, avec une SAU moyenne de 35,7 ha, une moyenne relativement faible comparée à la moyenne départementale (54,3 ha, RA 2010).

- **Evolution 2000-2010:**

Nombre d'exploitation et surfaces utilisées restent stables sur les 10 années étudiées.

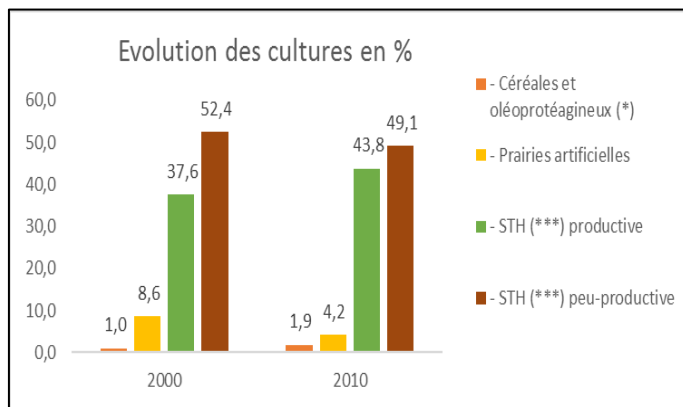
La STH domine la SAU. La STH productive rattrape la STH peu productive.

Une augmentation des terres cultivées en faire valoir direct

Une augmentation des surfaces irrigables

Une augmentation des UTA

Une diminution des cheptels



Source : AGRESTE, recensements agricoles 2000 et 2010

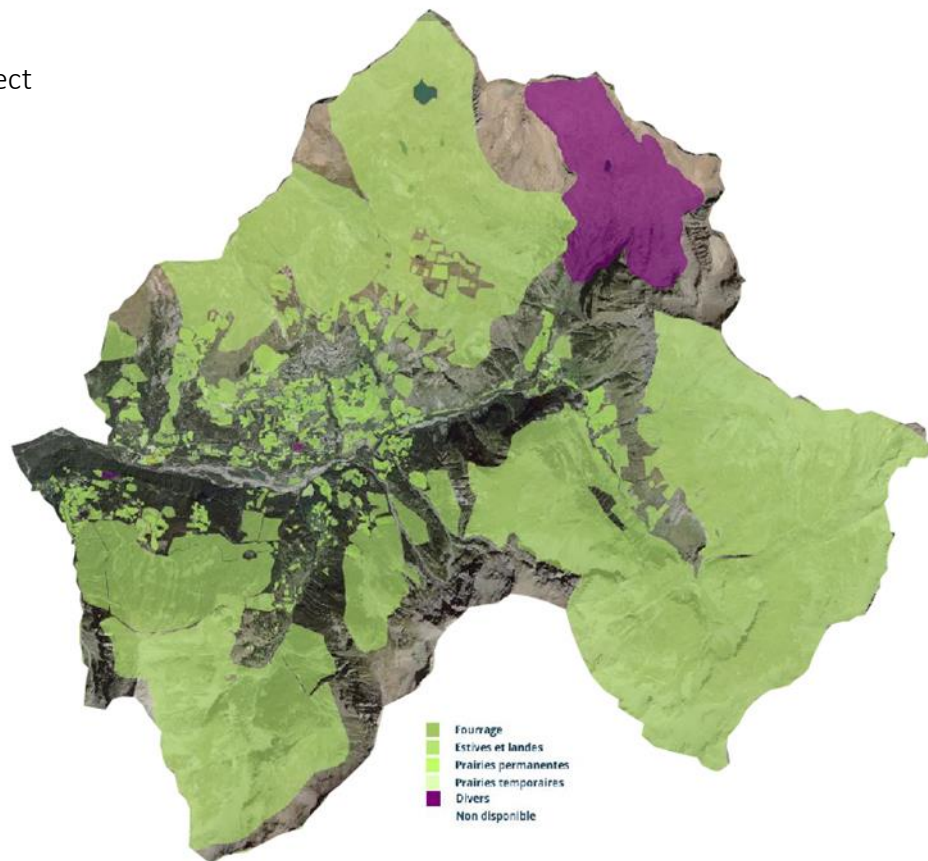
(*) y compris Riz (**) Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
(***) Surfaces Toujours en Herbe

Evolution du nombre d'exploitations agricole et SAU entre 2000 et 2010

Année	Nombre d'exploitations	SAU totale en ha
2000	21	820
2010	23	822

Source : AGRESTE, recensements agricoles 2000 et 2010

Agriculture sur le territoire d'Orcières



EQUIPEMENTS PUBLICS

▪ **Enfants:**

- ✓ 1 école regroupant la maternelle et le primaire (derrière la mairie)
- ✓ 1 crèche
- ✓ 2 aires de jeux

▪ **Sports et loisirs**

- ✓ Une base de loisirs regroupant diverses activités: terrain multisports synthétique, de beach-volley et de pétanque, aires de pique-nique, espace aqualudique
- ✓ Le complexe de loisirs regroupant piscine, cinéma, bowling et patinoire
- ✓ Les remontées mécaniques
- ✓ 2 terrains de tennis en station.

▪ **Santé**

- ✓ 1 pharmacie
- ✓ 2 médecins généralistes

- **Les locaux propres à la commune** situés sur le village d'Orcières et accueillant les services municipaux (services techniques, services administratifs...)

▪ **Sécurité**

- ✓ La police municipale
- ✓ La gendarmerie durant les saisons
- ✓ SDIS

• **Divers**

- ✓ Le bureau de poste situé au village
- ✓ L'agence postale ouverte les saisons sur Merlette
- ✓ Un OT place des drapeaux et 1 point OT à Prapic



Mairie / école à Orcières Village



Locaux communaux en bord de route



SDIS



OT

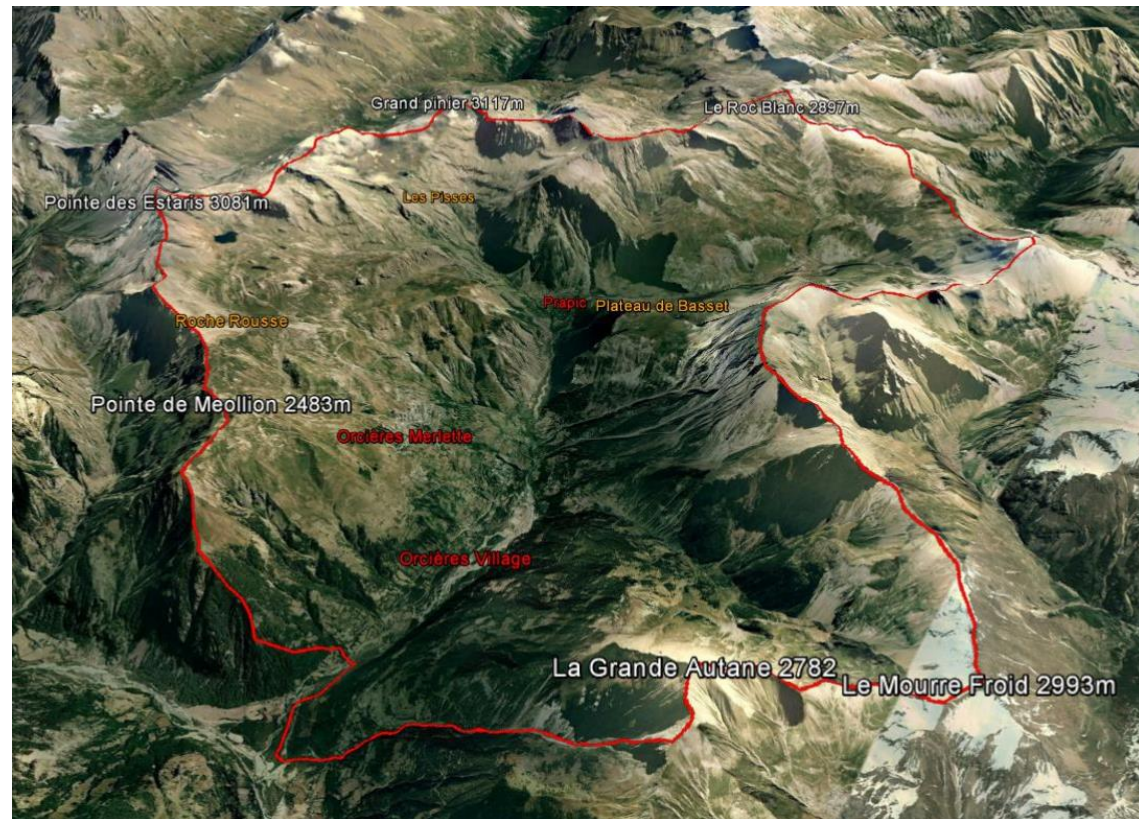
PARTIE VI : ASPECTS GÉOGRAPHIQUES, GÉOLOGIQUES ET GÉOMORPHOLOGIQUES

TOPOGRAPHIE - GÉOLOGIE

- Le territoire de la commune englobe toute la vallée du Drac Noir, dominée par des crêtes frôlant ou dépassant les 3000m d'altitude.
- Rive droite du Drac: façonnée par l'homme. Schistes argileux noirs (olistostrome) des Grès du Champsaur. Sur les hauteurs: zones de flysch à Helminthoïdes qui forment une cuvette structurale favorable au domaine skiable
- Rive Gauche: plus sauvage. Les abrupts supérieurs sont constitués par la nappe du flysch à Helminthoïdes du Parpaillon. Entre les deux s'intercale l'unité subbriançonnaise basale, épaisse de plusieurs centaines de mètres dans le vallon d'Archinard.

Reliefs remarquables d'Orcières

- Point haut :** Grand Pinier 3117 m.
- Point bas :** environ 1170 m à la frontière communale ouest légèrement au sud de la route.



Source : Google Earth.

LES RISQUES NATURELS

■ **Plan de prévention des risques naturels (PPRN)** approuvé le 16/10/2006.

■ **Risque inondation** : plaine du Drac et lits majeurs des torrents affluents. Relativement peu de constructions concernées par cet aléa mais une zone clé qui traverse Merlette.

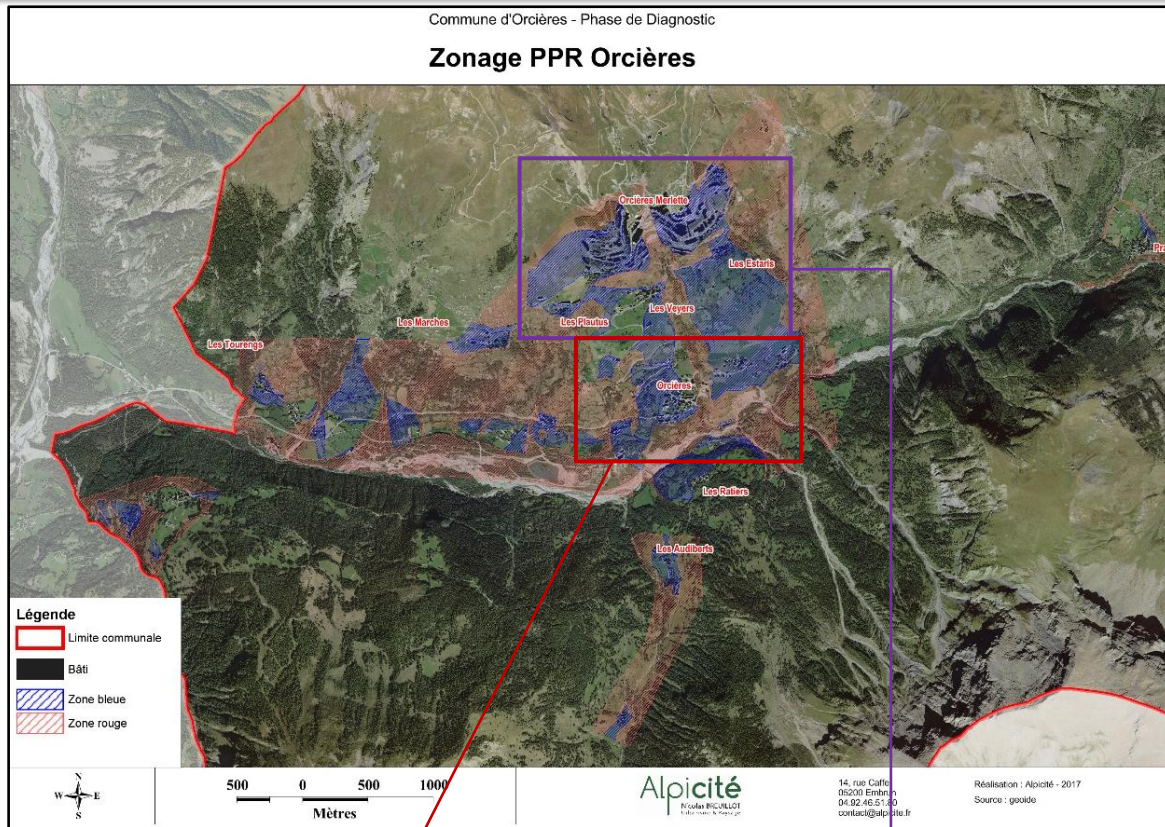
■ **Risque de chute de blocs** : risque fort le long du Drac mais qui ne concerne pas ou peu les zones urbanisées.

■ **Risque avalanche** : les zones urbanisées ne côtoient qu'un aléa de niveau faible à moyen.

■ **Risque mouvement de terrain** : partie ouest de la commune et s'élève sur la partie basse de la station. La plupart des hameaux sont situés en zone de risque moyen.

■ **Risque feu de forêt** : aucun aléa incendie sur la commune d'Orcières.

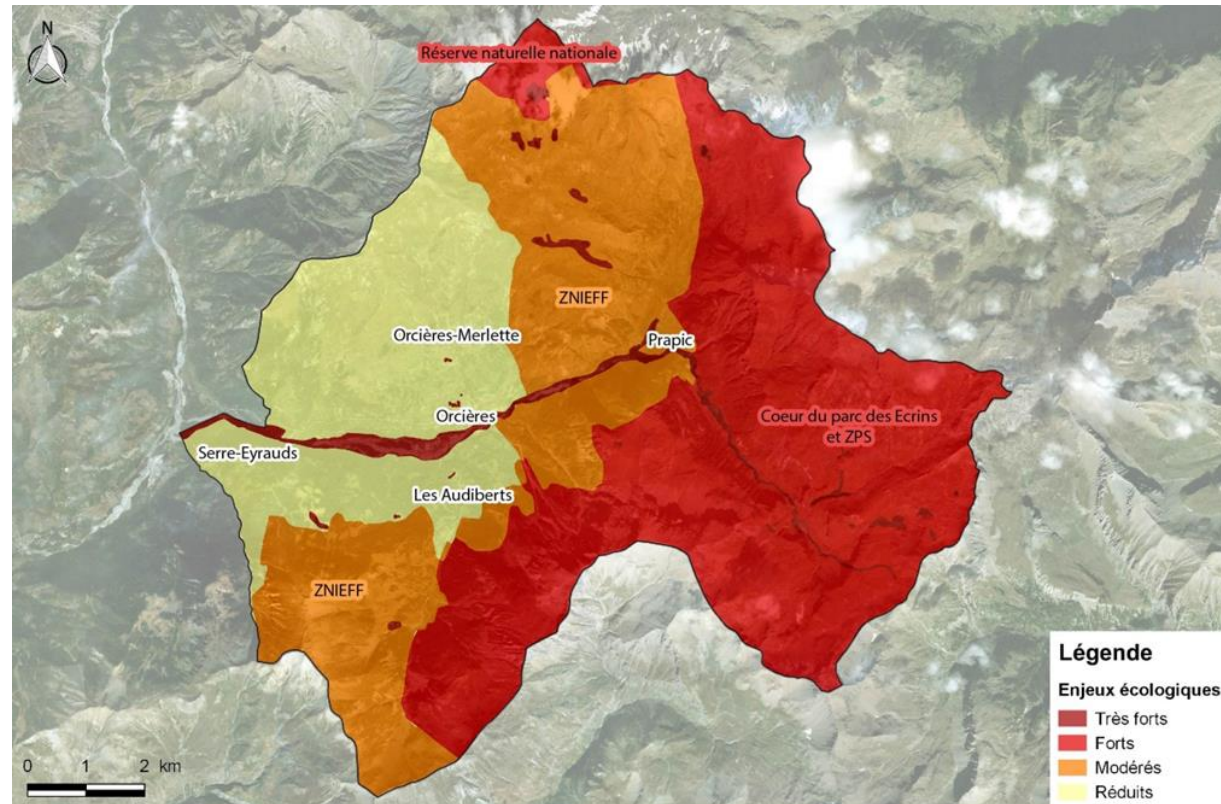
■ **Risque sismique** : la commune est située en zone de sismicité moyenne.



PARTIE VII : ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

PATRIMOINE NATUREL : ZONES ET SECTEURS RECONNUS D'INTÉRÊT POUR LA BIODIVERSITÉ

- Inventaire patrimonial
 - 2 ZNIEFF type 1
 - 2 ZNIEFF type 2
 - Nombreuses zones humides: milieux d'altitude (lacs, mares...) et cours d'eau en fond de vallée
- Protection contractuelle
 - 1 site Natura 2000 (directive oiseaux)
 - 1 Réserve Naturelle Nationale du cirque du grand lac des Estaris
 - Parc National des Ecrins



Carte des enjeux écologiques
Commune d'Orcières (05)

Réalisation Octobre 2017 : C. Delétrée MONTECO
Source : DREAL PACA / Fond Ortho Bing

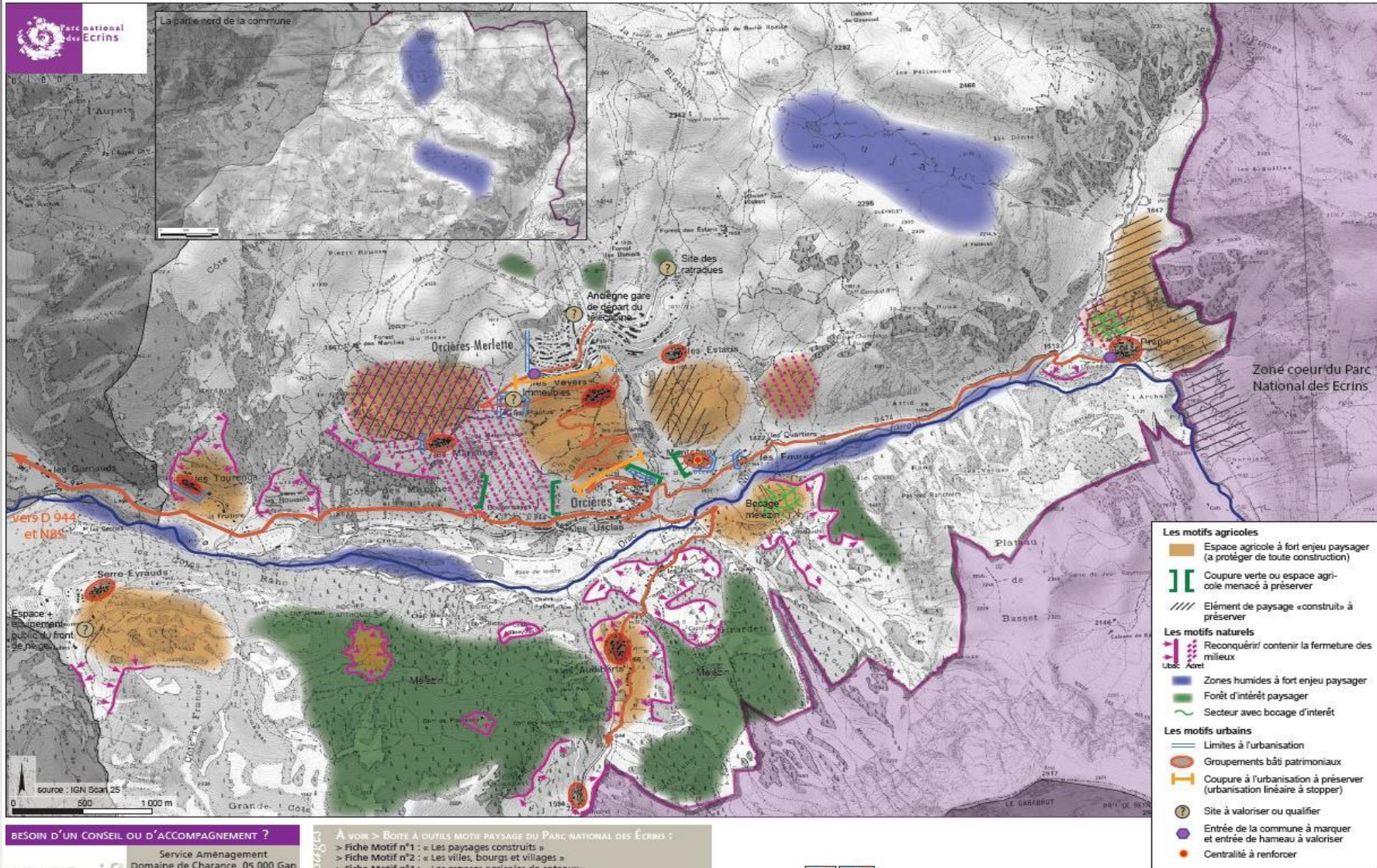
Des enjeux très forts pour les zones humides et les bords de cours d'eau (Attention à la proximité du bâti au niveau d'Orcières)

Des enjeux forts pour le cœur du parc également site Natura 2000 (Directive Oiseaux)

Des enjeux modérés pour les secteurs d'intérêt qui sont les ZNIEFF (habitats déterminants ou remarquables), espèces faunistiques ou floristiques patrimoniales...

PARTIE VIII : ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE

ANALYSE PAYSAGÈRE (PN ECRINS-ATELIER PAYSAGE)



« La commune possède des enjeux de préservation de sa qualité paysagère et de ses spécificités, tels que le **paysage agricole des Marches et de Prapic avec leurs clapiers, le bocage mélézin et également des enjeux de valorisation des hameaux traditionnels et de leurs espaces publics** » (atelier du 30/05/2017)

ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

■ Patrimoine religieux :

8 chapelles: Saulce, Ratiers, Usclas, St Roch (Marches), St Maurice (Audiberts), Estaris, Tourengs, Sacré cœur (Veyers),

3 églises: St Laurent à Orcières, Serre Eyraud, Ste Anne à Prapic.

1 oratoire: notre dame de la vierge et l'enfant à Orcières

■ Patrimoine architectural :

○ Label Patrimoine du XX^e siècle (architecture contemporaine remarquable): Les Chalets les Perchoirs labellisés le 15 mars 2007

○ Des cadrans solaires (dont 1 au sommet du Drouvet), des fours à pain, des Moulins, des fontaines répartis sur l'ensemble des hameaux.

○ Le Jas des Estaris

■ Patrimoine archéologique

Habitat pastoral, enclos, sépulture, carrière... (cf PAC)



Chapelle de la Saulce (1843) en restauration (source PNE)



Chalets Les Perchoirs 1964 (source: culturecommunication.gouv.fr)



Cadrans solaires Moncheny



Four à pain Moncheny



Le jas des estaris (source: patrimoine.pays-gapençais.com)



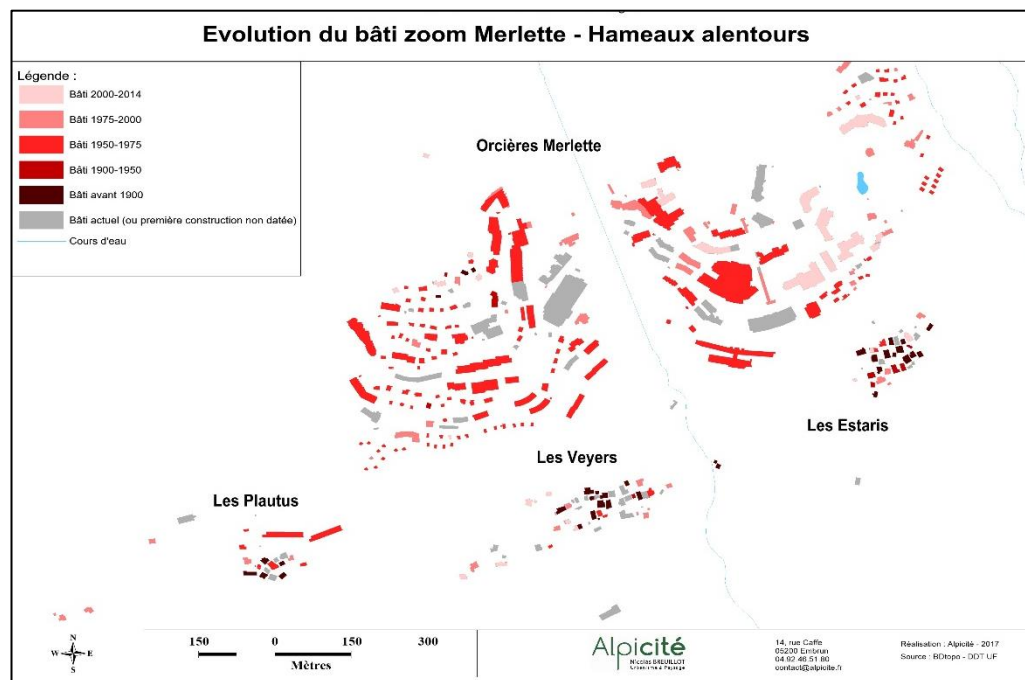
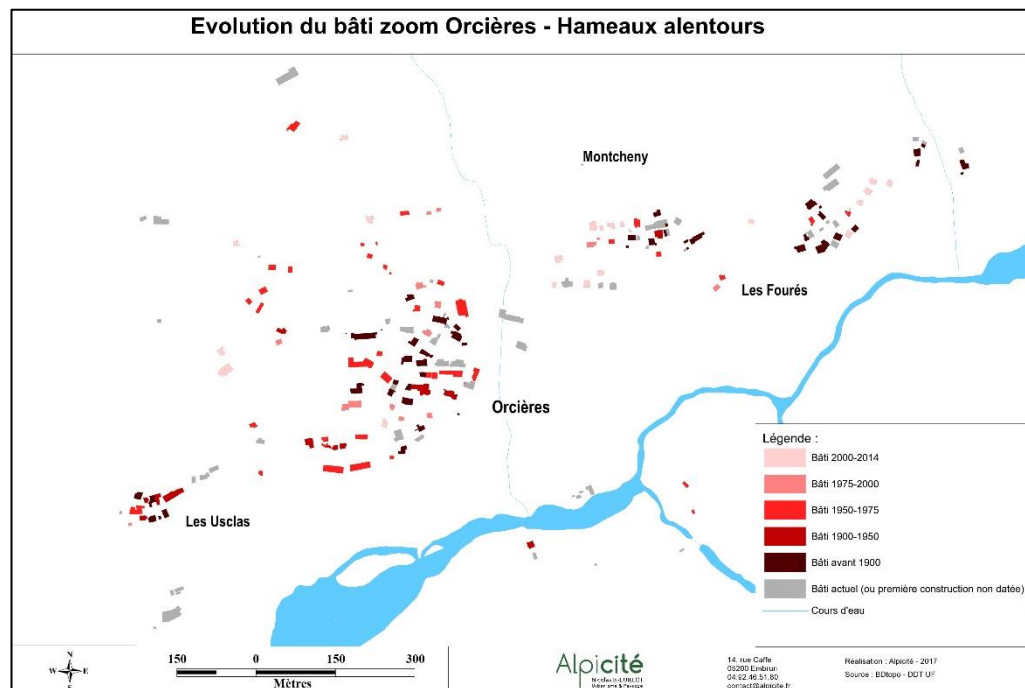
Eglise Ste Anne

PARTIE IX : EVOLUTION URBAINE

EVOLUTION DU TISSU URBAIN

- **1900** : Des constructions déjà représentatives des nombreux hameaux existants.
- **1950** : Peu de constructions sur ce demi siècle, celles-ci disséminées dans plusieurs hameaux, confirmant ainsi une urbanisation éclatée.
- **1975** : La station est née, la zone de merlette immerge avec des logements collectifs, on note en parallèle le développement également des Plautus et d'Orcières village.
- **2000** : l'urbanisation se poursuit un peu dans chaque hameau.
- **2014** : urbanisation toujours en extension.

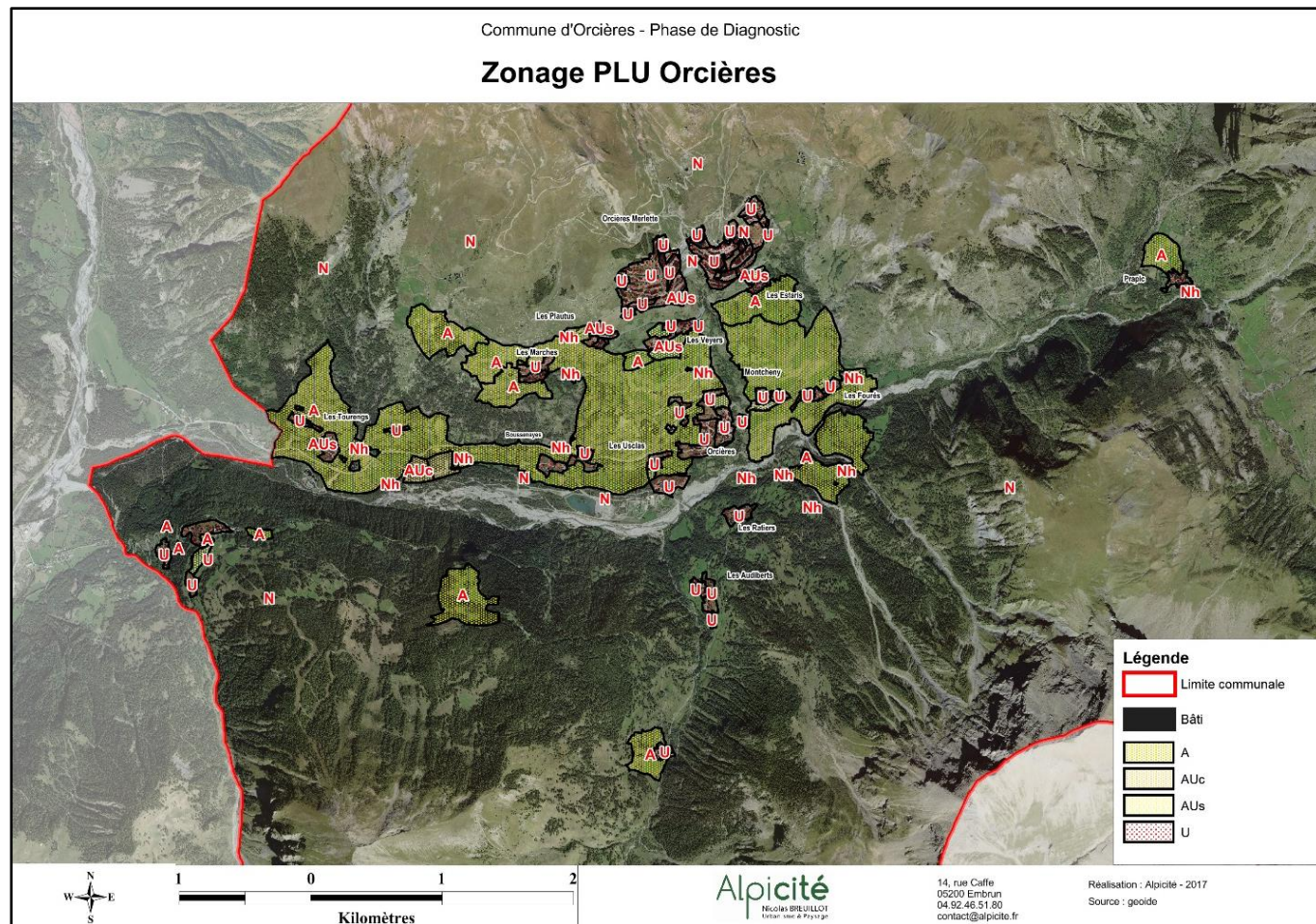
(Carte de l'évolution du tissu urbain réalisée à partir des données MAJIC 2015, premier local construit par unité foncière).



BILAN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- PLU actuellement opposable approuvé en 2008.
- 95 % de zones naturelles et à 3,6 % de zones agricoles ;
- Les zones urbaines représentent presque 1% du territoire et les zones AU 0,2%.

Type de zone	Surf ha	Surf %
Agricole	355,8	3,6%
A urbaniser	18,9	0,2%
Naturelle	9 454,2	95,2%
Urbaine	97,2	1,0%
Total	9 926,2	100,0%



**Bilan du PLU approuvé en 2008:
superficie des surfaces résiduelles
constructibles par secteur**

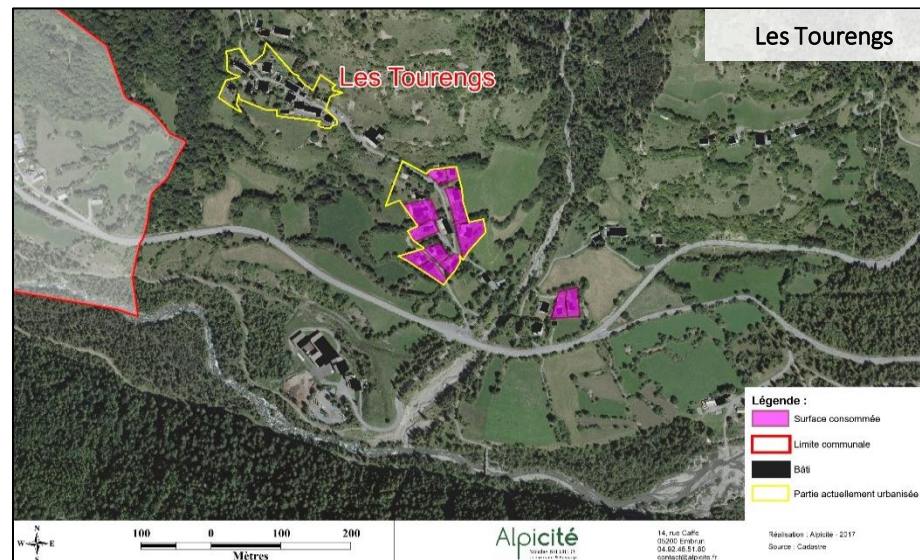
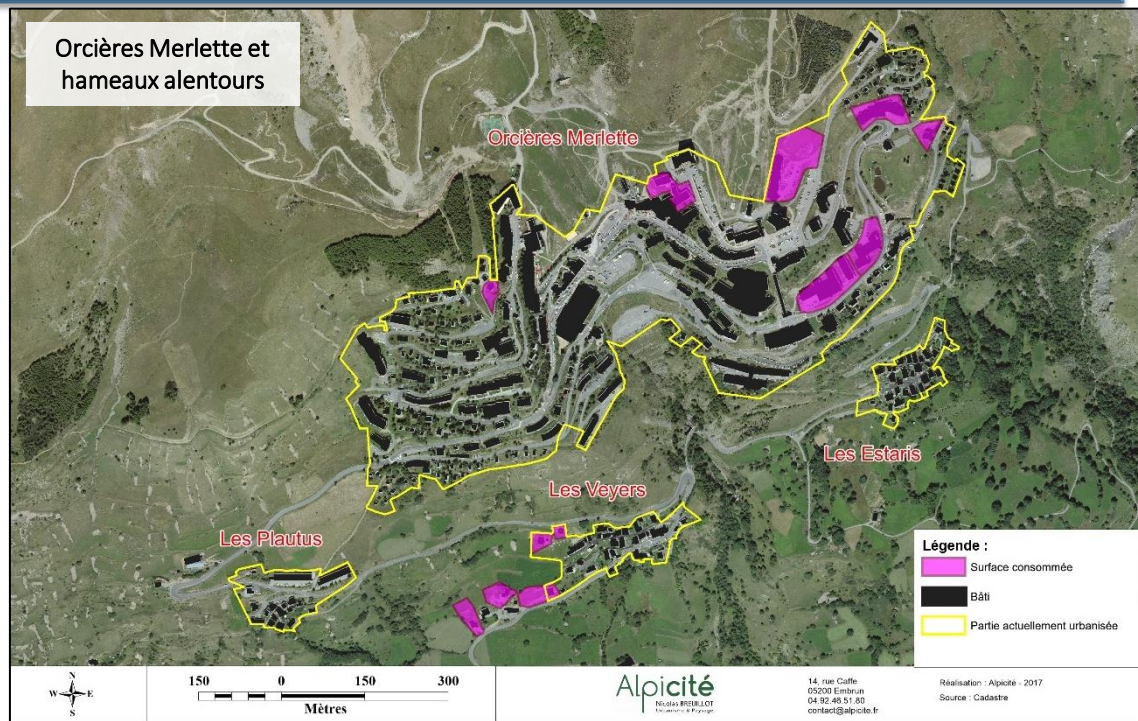
Les capacités résiduelles
= surface constructible restante
hors derniers PC

- **21,9 ha encore constructibles**
- **3 ha** de cette superficie sont plutôt destinés à de l'activité économique (Aua, Aul).
- **18,8 ha** destinés à de la construction de logement. Avec:
- ✓ Un fort potentiel de construction **dans le secteur UB**, avec 9 ha encore constructibles.
- ✓ **Egalement dans le secteur Auh** pour 6,73ha, dont l'urbanisation est soumise à modification du PLU

Zone	Définition	Secteur	Description	Sous secteur	Localisation	Superficie du secteur	Surfaces résiduelles constructibles (ha)
UA	Constructions contiguës	UAa			Chef Lieu	8,64	1,03
		UAb			Autres hameaux et villages	11,63	1,24
		Uap			Prapic	1,76	0,14
		Total UA				22,03	2,42
UB	Extension discontinue					31,74	8,90
Total UB						31,74	8,90
UM	habitat résidentiel et touristique, hôtellerie, équipements techniques, administratifs, culturels, sanitaires...	UM			Merlette	26,94	0,47
		UMa	vocation habitat individuel			0,11	
		UMb	vocation habitat collectif			1,01	
		UMc	équipements			0,57	
		UMd	habitat collectif et touristique, équipements publics, commerces			0,98	
		UMe	type chalets des perchoirs			0,71	0,15
		Total UM				30,33	0,62
Uzb	Habitat collectif, hôtellerie para hôtellerie	Uzba		UZba1	rd point des pistes	0,19	
				UZba2	pré ciotel	0,87	
				UZba3	Drac Blanc	0,32	
				UZba4	Pra palier amont	0,32	
		Uzbb		UZbb1	prapalier aval	1,41	
				UZbb2	bergerie	0,31	
				UZbb3	casse blanche	0,20	
Uzc	Petit habitat collectif avec transition architecturale et volumétrique avec chalets existants	Uzc1	nord est de merlette 2		ZAC Merlette	0,71	
		Uzc2	est merlette 2			0,42	
Uze	Equipements publics, collectifs, stationnement et services	UE1			parking casse blanche	0,97	
		UE2			espace initiation ski pour jeunes enfants	2,16	
		UE3			circulation skieurs et piétons	1,47	
Total UZ						9,36	0,00
UL	Accueil touristique et activités sportives				La gravière base de loisirs	3,19	0,17
Total UI						3,19	0,17
Ut	Urbanisation terminée		équipements publics et activités de services publics en zone rouge			0,58	
Total Ut						0,58	
Auh	Habitat individuel, groupé ou petit collectif					11,74	6,73
Aua	Activités artisanales et économiques	AUa1r				3,29	2,55
		AUa2r	inconstructible			3,41	
Aul	Loisirs touristiques, camping, aires de jeux...					0,49	0,49
Total AU						18,93	9,78
A	espaces agricoles à protéger					327,16	0,01
		AP	espaces inconstructibles			28,66	
Total A						355,82	0,01
N	espaces naturels à protéger					7557,37	
		NH	constructions isolées			1,46	
				NHhr	Pont Peyron	1,59	
				NHt	Constructions isolées en Zone rouge	1,19	
NLr			terrains de loisirs		base de loisirs	33,17	
NS	domaine skiable et espaces de loisirs d'été	NS1	Bar, restaurants d'altitude, refuges			1859,44	0,00
Total N						9454,23	
Total						9926,20	21,89

BILAN DU PLU: CONSOMMATION D'ESPACES SUR 10 ANS

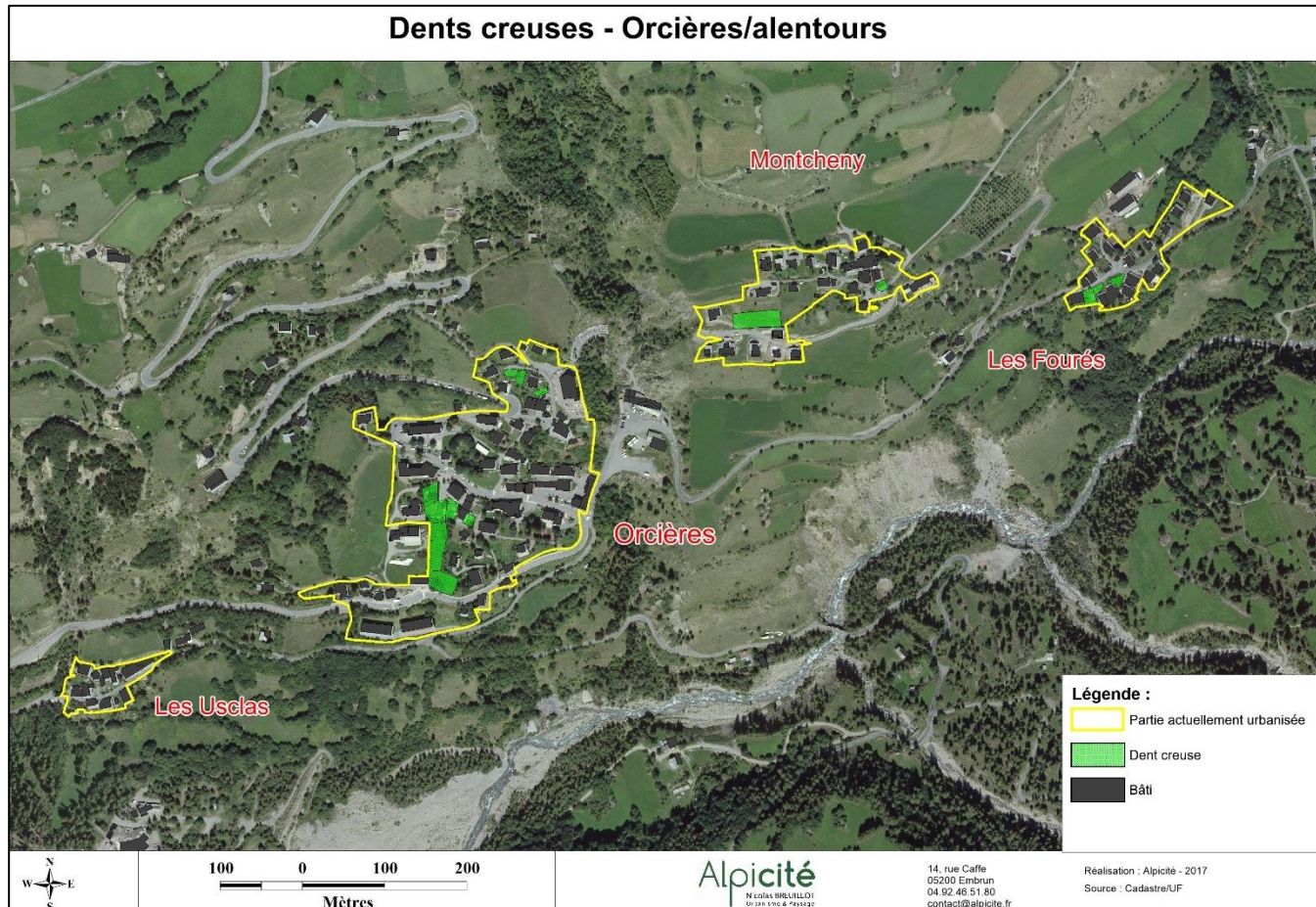
- 7,92 ha consommés entre 2005 et 2015 sur la période selon l'analyse visuelle ;
- Une consommation plus importante sur les hameaux des Tourengs, des Veyers, de Montchény, et sur Merlette II ;
- Une consommation réalisée principalement en extension de l'enveloppe urbaine.



EVALUATION DU POTENTIEL CONSTRUCTIBLE – PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE

Les disponibilités foncières :

- La loi ALUR impose de **combler en priorité les « dents creuses »**, espaces non bâtis à l'intérieur des parties actuellement urbanisées (PAU) ;
- Total des dents creuses = 2,29 ha** selon les PAU retenues ; surfaces parsemées sur le territoire



DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DU TERRITOIRE – DOO DU SCOT

- Conforter un territoire d'accueil des résidents permanents et saisonniers: 660 à 905 lgts à l'horizon 2032

Orcières → 205 lgts maximum

Soit 11 lgts / an

- Proposer une offre de logements diversifiée
- Mettre en adéquation le développement résidentiel attendu et les capacités foncières nécessaires => densités moyennes zones U et AU

15 lgt/ha minimum sur le résidentiel

Objectifs en nouveaux logements à l'horizon 2032

	Objectifs bas		Objectifs dynamiques	
Aire gapençaise	10 530 lgts supplémentaires en 2032	soit environ 585 lgts / an	14 190 lgts supplémentaires en 2032	soit environ 790 lgts / an
Aire gapençaise (hors communes touristiques)	9 870 lgts supplémentaires en 2032	soit environ 550 lgts/an (valeur arrondie)	13 320 lgts supplémentaires en 2032	soit environ 740 lgts/an (valeur arrondie)
Communes touristiques	660 lgts supplémentaires en 2032 soit 6,5% de l'ensemble de l'aire gapençaise	35 lgts/an (hors résidences touristiques)	905 lgts supplémentaires en 2032	50 lgts/an (hors résidences touristiques) soit 6,5% de l'ensemble de l'aire gapençaise

					Objectifs d'offre en nouveaux logements	
		Nombre d'habitants en 2009 (INSEE)	Nombre de logements 2009 (INSEE)	Estimation du nombre de logements (hors résidences touristiques) 2009 (INSEE)	Objectifs bas (valeur arrondie)	Objectifs dynamiques (valeur arrondie)
Communes touristiques		3 247	11 355	3 073	660	905
Secteur Champsaur	Saint-Michel-de-Chaillool	330	820	318	70	95
	Saint-Léger-les-Mélèzes	319	813	274	65	90
	Ancelle	854	1 622	616	175	240
	Orcières	720	3 828	738	150	205
Secteur Dévoluy	Le Dévoluy	1 024	4 272	1 127	200	275

Estimation du gisement foncier urbanisable nécessaire max hors résidences touristiques:
 $205 \text{ lgts} \div 15 \text{ lgts/ha} = 13,6 \text{ ha sur 18 ans}$

0,76 ha/an

9,12 ha / 12 ans

Résidences touristiques = résidences secondaires mitoyennes, équivalent à plusieurs RS au sein d'un même bâtiment

SYNTHÈSE

HABITAT: 9 ha maximum autorisés

- ✓ **Bilan du PLU actuel:**
 - 21,9 ha de surface encore constructible
 - 7,9 ha de surface consommée
- ✓ **DC: 2,29 ha**
- ✓ **SCOT : 9,12 ha** hors résidences touristiques

ZONE D'ACTIVITE : 3 ha autorisés

SCOT: Enveloppe de foncier économique de la CCCV
15ha dont 3 ha réservés à Orcières

UTN: non contraint

PARTIE X : DÉPLACEMENTS

DÉPLACEMENTS ET CIRCULATION

Desserte routière : Orcières est en impasse,

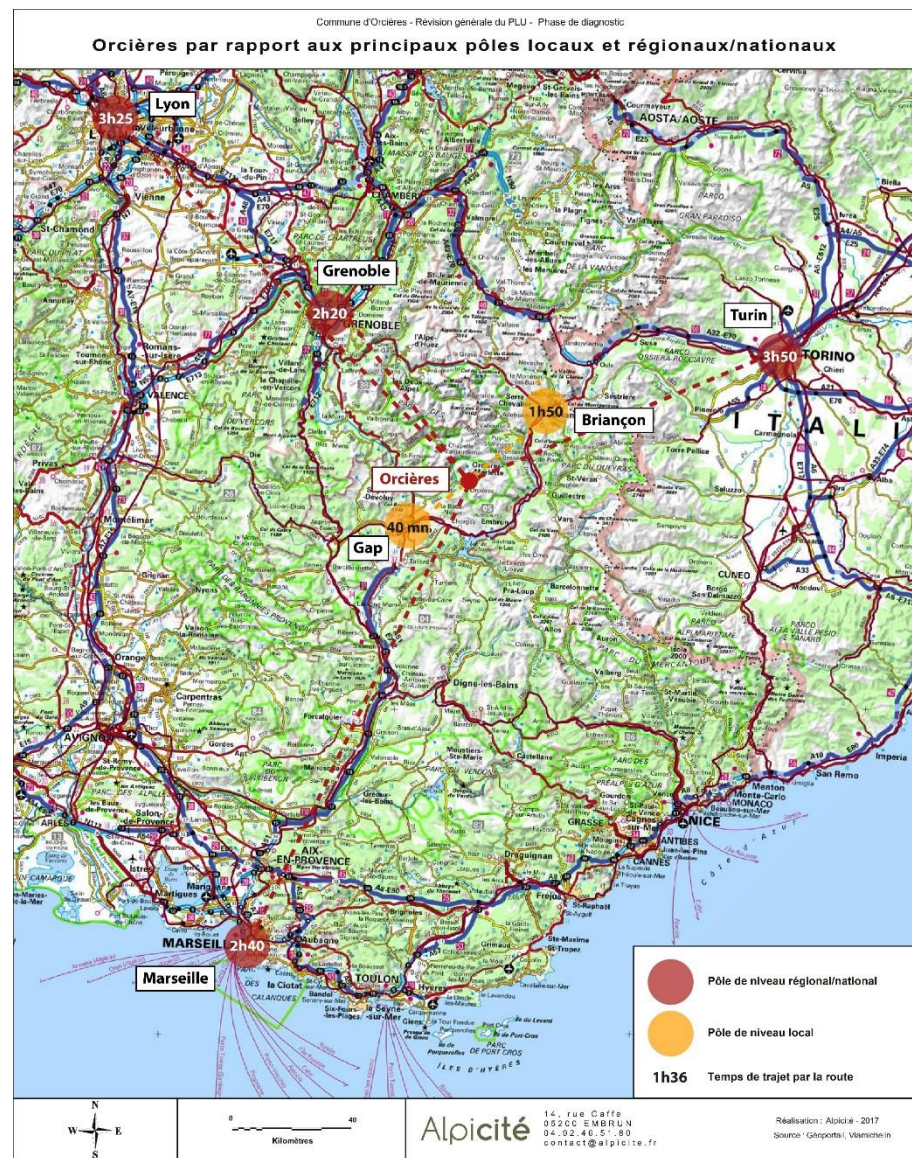
- à 34 km de Gap, desservie pas des routes départementales
- à 50 km du péage de la Saulce (A51)
- à 105km du péage du Pont de Claix (A480) (Grenoble).

Transports en commun :

- **05 Voyageurs:** La Commune est desservie par une ligne de bus régulière Gap-Orcières Merlette. Toute l'année. Ne dessert pas Prapic.
- **Commune:** un système de navette gratuite est mis en place durant les saisons:

Aucun cheminement piéton n'est identifiable sur la commune

Aucune piste cyclable n'a été identifiée sur la commune.



PARTIE XI : POLLUTIONS, ÉNERGIES ET RÉSEAUX

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Desserte du réseau d'alimentation en eau potable

- Schéma directeur d'alimentation en eau potable: 2002

Caractéristiques du réseau (source : RAD 2016)

- **Service d'alimentation en eau potable exploité en DSP par la SAUR.** 722 habitants estimés desservis au 31 décembre 2016 (y compris saisonniers)
- **435 715m³** mis en distribution en 2016, soit +4,9% par rapport à 2015. **1 194m³ moyen/jr**
- **205 414 m³ consommés**
- **59,2 km linéaires de conduites**
- Provenance de l'eau (captage): 19 ouvrages de prélèvement recensés
- Réseau vieillissant

NB: PAC, RAD et services.eaufrance.fr: 19 sources/captages
Recensement SUP: 14 captages

Eaux usées et pluviales

Schéma directeur en date de 2007.

- L'ensemble des secteurs urbanisés d'Orcières sont raccordés à l'assainissement collectif
- Archinard n'est pas non plus en assainissement autonome.

Caractéristiques du réseau (source : rapport d'activité Saur 2016)

- **Le réseau est exploité en DSP** par La SAUR depuis le 1^{er} janvier 2017. 671 branchements raccordés au 31 décembre 2016 (soit +3% vs N-1). 1,26€/m³
- 38,1 km linéaire de réseaux
- 165 208 m³ volume assujetti à l'assainissement en 2016 (-2,5% vs N-1)

3 stations d'épuration: capacité totale de 22 200 EH. (source: rapport d'activité Saur 2016)

Assainissement non collectif: la commune détient la compétence mais pas de service dédié à ce jour.

Gestion des eaux pluviales : pas d'information sur ce thème

Merci de votre attention